

## Francophonies d'Amérique



France Daigle, *Sans jamais parler du vent : roman de crainte et d'espoir que la mort arrive à temps*, édition critique établie par Monika Boehringer, Moncton, Université de Moncton et Institut d'études acadiennes, 2012, 259 p.

Nicolas Nicaise

Numéro 35, printemps 2013

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1026416ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1026416ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa  
Centre de recherche en civilisation canadienne-française

### ISSN

1183-2487 (imprimé)

1710-1158 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer ce compte rendu

Nicaise, N. (2013). Compte rendu de [France Daigle, *Sans jamais parler du vent : roman de crainte et d'espoir que la mort arrive à temps*, édition critique établie par Monika Boehringer, Moncton, Université de Moncton et Institut d'études acadiennes, 2012, 259 p.] *Francophonies d'Amérique*, (35), 176–179.  
<https://doi.org/10.7202/1026416ar>

pourraient lui reprocher d'utiliser un étalon théorique pour statuer sur le caractère métis ou non d'un groupe d'individus. Néanmoins, on reconnaîtra que cet ouvrage a le mérite de tenter de définir l'identité métisse en dehors du droit en privilégiant l'analyse des structures sociales. À l'heure où le droit occupe une place de plus en plus importante dans la construction de l'identité (Grammond, 2009), cet effort est à souligner. En somme, il n'est pas injustifié de se demander qui sont les personnes qui s'auto-identifient Métis, en dehors de la catégorie juridique créée par l'État, et pourquoi elles le font. Après tout, être autochtone, selon la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, est une question d'auto-identification et ne peut pas être simplement une identité octroyée ou refusée.

## Bibliographie

GRAMMOND, Sébastien (2009). *Identity Captured by Law: Membership in Canada's Indigenous Peoples and Linguistic Minorities*, Montréal, McGill-Queen's University Press.

MARTIN, Thibault, et Jeremy PATZER (2003). « Yvon Dumont ou le renouveau du leadership métis », *Revue d'éthique et de théologie morale : Le « Supplément »*, n° 226 (septembre), p. 379-404.

*Thibault Martin et Jean-Philippe Bernard*  
*Université du Québec en Outaouais*

**France Daigle, *Sans jamais parler du vent : roman de crainte et d'espoir que la mort arrive à temps*, édition critique établie par Monika Boehringer, Moncton, Université de Moncton et Institut d'études acadiennes, 2012, 259 p.**

Avec cet ouvrage, qui contribue au projet du groupe de recherche en édition critique de l'Université de Moncton, Monika Boehringer rend à nouveau disponible le premier roman de France Daigle, *Sans jamais parler du vent* (publié à l'origine en 1983, aux Éditions d'Acadie), un texte majeur aussi bien pour l'œuvre de l'écrivaine que pour la littérature acadienne. Mais ce n'est pas le seul mérite de l'ouvrage qui, par le travail d'édition critique qu'il propose, constitue un accès privilégié au texte. Les différentes parties – respectivement : le roman, les variantes, les annexes et l'appendice – ainsi que l'introduction et la bibliographie qui les encadrent se doivent d'être présentées ici, pas uniquement pour elles-mêmes, mais dans la mesure où elles participent à l'intelligence du roman.

L'introduction, divisée en cinq parties, en est d'emblée la preuve. Elle apporte au lecteur non seulement un aperçu général du contexte acadien des années 1960-1980 et de la modernité littéraire acadienne naissante dans ce milieu socioculturel, mais aussi des éléments d'ordre bio-bibliographique, une présentation de la genèse du texte, de la réception critique de l'œuvre de France Daigle ainsi que quelques pistes de lecture. Ce panorama permet de mieux comprendre le travail d'écriture de France Daigle, tout en le situant sur la scène littéraire acadienne. On comprend de cette manière que France Daigle est, comme le note Boehringer, « contemporaine de toute une génération d'écrivaines acadiennes – Dyane Léger, Rose Després, Hélène Harbec » (p. xxii) et que, tout en occupant une place singulière par sa démarche formelle et novatrice, elle rejoint ces écrivaines en se situant à rebours de la production des poètes de la décennie précédente, notamment sur le plan du questionnement identitaire.

Mais le travail explicatif ne s'arrête pas là puisqu'il s'agit également de prendre la mesure d'une œuvre en formation que *Sans jamais parler du vent* préfigure en quelque sorte par certains de ses thèmes et préoccupations stylistiques, mais également en formant avec *Film d'amour et de dépendance : chef-d'œuvre obscur* (1984) et *Histoire de la maison qui brûle : vaguement suivi d'un dernier regard sur la maison qui brûle* (1985) une trilogie, voire « un seul et même texte », comme le rappelle la chercheuse (p. xxxi). Pour elle, il ne s'agit pas de trancher mais davantage de montrer les multiples lectures possibles, véhiculées, entre autres, par le discours critique, et de mettre en valeur la richesse et la complexité du texte qui, bien souvent, déconstruit un genre, le roman, plutôt qu'il ne l'investit par une écriture oscillant entre prose et poésie.

L'un des objectifs de cette édition est en effet de mettre au jour, au travers des sept états du texte, l'évolution et la démarche esthétique de l'auteure tout comme ses questionnements. Les pistes interprétatives et les quelques clés de lecture de l'introduction, comme les jeux sur l'énonciation et la sexualisation, viennent compléter le travail, davantage descriptif et plus technique, que l'on retrouve à la suite du texte de *Sans jamais parler du vent* présenté dans la première des quatre parties que compte l'édition critique.

La deuxième partie est composée de deux sections. Les notes sur l'établissement du texte permettent de suivre les choix qui ont prévalu lors du travail d'édition, mais aussi de relever les caractéristiques formelles du texte en précisant à nouveau leur valeur interprétative. Suit la section

consacrée aux variantes issues du travail de réécriture qui a marqué la genèse de l'œuvre. Les variantes n'apparaissent donc pas dans le texte même, mais ce choix, assumé, a toutefois l'avantage de préserver la mise en page d'origine, et caractéristique du roman.

Quant à la troisième partie, elle se compose d'une série d'annexes présentées de façon à ce que l'on puisse voyager, à travers différents thèmes, au sein d'une multitude de fragments de texte. L'objectif de cette partie, mentionné dans une note préalable, est d'offrir au lecteur la possibilité de comprendre la genèse du roman à partir de la comparaison de ces fragments. Il s'agit de la partie où la visée didactique est la plus présente. Elle contribue, avec la bibliographie de l'œuvre de France Daigle et des textes critiques qui y sont consacrés, à faire de cet ouvrage une édition critique de référence tant pour les étudiants que pour les chercheurs ou, plus généralement, pour tout lecteur intéressé à (re)découvrir le premier roman, si particulier, de France Daigle ainsi que le contexte dans lequel il s'insère.

L'appendice, qui compose la quatrième et dernière partie, reprend un article de France Daigle, « En me rapprochant sans cesse du texte », publié dans *La Nouvelle Barre du jour* (1986). Le discours réflexif de l'écrivaine sur son écriture rejoint la démarche proposée dans ce numéro de la revue, soit « [v]oir le rapport au texte comme un rapport au réel. Voir comment on choisit d'y entrer, de l'habiter, d'en sortir (ou non) par la voie de la contrainte mécanique (pulsionnelle), de l'adhésion (impossible) à une histoire ou à un texte-source » (p. 229). Au fil des allusions, des ellipses, des jeux de parataxes que multiplie le recours à l'infinitif et à travers cette volonté d'« écrire au neutre », l'écriture de Daigle tend à révéler son propre déploiement et son travail sur la langue. L'écriture, qui se montre à l'œuvre, est rendue d'autant plus visible par le rapprochement possible entre les différents états du texte. Et bien que cette écriture formelle s'éloigne des références directes à l'Acadie, France Daigle, en se rapprochant de son texte, en vient à le réinvestir de caractéristiques acadiennes par un processus de subjectivation et à y voir notamment cette « ligne d'horizon, créée par la mer du texte » en bas de page et, en haut de page, par l'infini, sinon le vide inquiétant d'une réalité ou d'une langue trop truquée » (p. 242). Ce jeu typographique entre le blanc de la page et le texte, entre absence et présence, coïncide avec la poétique du silence dont le texte se nourrit à mesure qu'il progresse par fragments.

Le premier roman de France Daigle reste actuel par la pratique du texte ouvert qui invite le lecteur à une aventure esthétique. À (re)découvrir.

*Nicolas Nicaise*

*Université de Moncton – Université de Liège*

**Jean Panneton, *Le Séminaire Saint-Joseph de Trois-Rivières 1860-2010*, Québec, Éditions du Septentrion, 2010, 384 p.**

Le Séminaire Saint-Joseph de Trois-Rivières est une école secondaire privée catholique qui a plus de 150 ans d'histoire. L'ouvrage de l'abbé Jean Panneton s'inscrit dans la logique de l'*alma mater* et se propose de retracer l'historique de cette institution scolaire, avec pour résultat une véritable épopée qui permet de dresser un portrait de l'évolution des collèges classiques au Québec et de nourrir l'historiographie de l'élite masculine québécoise. L'auteur divise l'histoire de l'institution en trois périodes symbolisées par un matériau : la pierre, la brique et le granit.

**La pierre des casernes : 1860-1874**

La pierre est celle des casernes militaires désaffectées qui avaient servi durant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle à loger jusqu'à trois cents soldats sous le régime anglais. Les casernes sont situées sur un promontoire sablonneux, le Platon, qui domine le fleuve Saint-Laurent. L'endroit n'est pas anodin, le sieur de Lavolette y avait jadis établi un fort de traite en 1634, selon les souhaits de Samuel de Champlain et à la suggestion du chef innu Capitanal. En 1850, Trois-Rivières connaît un développement économique non négligeable, notamment avec la sidérurgie. La ville s'enrichit d'une cathédrale en 1854, et une élite de professionnels et d'entrepreneurs favorise des initiatives, dont celle de l'incorporation de la cité en 1857. C'est en quelque sorte ce mouvement de progrès qui pousse huit laïcs à vouloir ériger un nouveau collège classique à Trois-Rivières, un vide que ne pouvaient pas toujours combler les institutions d'enseignement supérieur de Montréal, de Québec ou de Nicolet. L'initiative souleva à l'époque une vive polémique dans la presse. La direction du Séminaire de Nicolet, fondé en 1806, voyait d'un très mauvais œil ce compétiteur, annonciateur d'embarras financiers. Le maître d'œuvre est le maire de la ville, Joseph-Édouard Turcotte, un patriote, partisan de Louis-Joseph Papineau, avocat de formation, homme politique et